



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 28 février 2020

LGV : il est urgent de mettre en œuvre la Loi LOM

Les collectivités que sont Toulouse Métropole, la Région Occitanie, Bordeaux Métropole et la Région Nouvelle Aquitaine ont mené le combat pour faire inscrire le projet de Ligne à Grande Vitesse (LGV) Bordeaux-Toulouse, dans la Loi d'orientation des mobilités (LOM

Ce combat a notamment permis d'inscrire dans la loi la possibilité de créer une société de financement de projet, mesure parfaitement applicable à la LGV Toulouse-Bordeaux. La mise en place de cet établissement public local permettra d'accélérer le calendrier et donc le lancement d'une phase opérationnelle. C'est pourquoi les collectivités doivent définir, avec le Ministère de l'Economie et des Finances, les conditions de mise en œuvre précises d'une société de financement de projet.

Déjà reporté en décembre dernier, ce rendez-vous, indispensable à l'avancement du projet, tarde à être fixé malgré nos sollicitations récurrentes.

Depuis le 23 janvier 2019, date du dernier rendez-vous consacré à ce sujet, les agendas ministériels semblent particulièrement remplis dès qu'il s'agit d'échanger avec les élus locaux sur l'avancée de ce projet pourtant structurant pour notre territoire et au-delà.

Une telle inertie de la part du Gouvernement contrarie un calendrier déjà mis à mal par les lenteurs administratives et empêche, à ce stade, la mise en œuvre de la loi pourtant votée par le Parlement depuis novembre dernier.

Toulouse Métropole et la Région Occitanie en appellent donc au Ministre de l'Economie et des Finances, Monsieur Bruno Le Maire, au Ministre de l'Action et des Comptes publics, Monsieur Gérald Darmanin, à la Ministre des Transports et du Développement durable, Madame Elisabeth Borne, pour qu'une nouvelle date soit fixée dans les plus brefs délais, afin de réunir l'ensemble des parties prenantes au projet à Bercy pour que la Ligne à Grande Vitesse toulousaine puisse enfin entrer dans une phase concrète de réalisation.

Contacts presse

Toulouse Métropole : Julie BARBIER - 05.61.22.21.47

Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée : Frédéric NEUMAN - 06.19.45.88.18